

VILLE DE RENNES – ZAC BLOSNE-EST – APPEL A CANDIDATURES

Revitalisation artisanale et commerciale – Maxi-Lot B

Préambule :

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de revitalisation artisanale et commerciale du Blosne-Est situé à Rennes, la société TERRITOIRES PUBLICS informe le public qu'elle vend des droits à construire, pour la réalisation de **65 logements environ** et **600 m² de locaux tertiaires** dans le cadre du « Maxi-Lot B » situé place Jean Normand, comprenant 4 programmes E17, E18, E24 et E25.

Un dossier technique dématérialisé peut-être retiré à l'adresse suivante :

<https://territoires.achatpublic.com>, à partir **du 10 novembre 2022**.

Le dossier est fourni au format numérique reproductible.

Les candidatures accompagnées des pièces demandées au dossier technique seront reçues au siège de TERRITOIRES PUBLICS – Immeuble Agora, 1 rue Geneviève De Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 Rennes Cedex 02 au plus tard le **mercredi 7 décembre 2022 à 12h00 en version papier et par voie électronique via la plateforme de dématérialisation <https://territoires.achatpublic.com>**

Le dossier comprendra les références de chacun des membres des équipes candidates, l'organisation de l'équipe ainsi que d'une note d'intention générale démontrant son intérêt et son ambition pour le projet.

A l'issue de la phase candidatures, 3 à 5 seront retenus et invités à remettre un dossier « offre ».

La situation (adresse) :

Les programmes objet de la présente consultation sont situés à l'Est de la place Jean Normand (E17 et E18), à l'angle de la Rue de Zagreb et de la rue de Roumanie (E24 et E25), à Rennes (35).

Description du programme (Surface de plancher / financement des logements) : 5 200 m² de surface de plancher décomposés de la manière suivante :

- ✓ Environ 65 logements pour environ 4 600 m² de SdP, répartis au sein de 3 immeubles ;
- ✓ 600 m² SdP de locaux tertiaires en R+1 ;
- ✓ Ce programme sera réalisé en complément d'un programme commercial d'environ 2 700 m² SdP situé en RDC de chacun des bâtiments et réalisé en co-maîtrise d'ouvrage avec la SODES, opérateur commercial unique désigné pour la place Jean Normand. Les architectes réaliseront l'ensemble des programmes.

Critères de sélection des candidats :

A / Fourniture de l'ensemble des pièces ;

B / Composition, organisation et références de l'équipe ;

C / Orientations de programme envisagées et ambitions développées (explicitées notamment dans la lettre de motivation de l'équipe sur ce projet spécifique).

Déroulement de la procédure :

A l'issue de la phase candidatures, Territoires Publics retiendra librement trois à cinq équipes de promoteur ou groupement de promoteurs + 2 architectes (un architecte pour les lots E24 et E25 et un architecte pour les lots E17 et E18) qui seront admis à présenter une offre pour la réalisation du Maxi-Lot B.

Date limite de réception des candidatures : mercredi 7 décembre 2022 à 12h00